

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assemblée générale de la Safer Grand Est : 1202 projets fonciers concrétisés en 2019

L'assemblée générale de la Safer Grand Est s'est tenue ce 30 juin en visioconférence. L'occasion pour Marc Moser, son Président, de revenir, dans ce contexte de crise sanitaire, sur les réussites de l'année 2019 et sur la situation du marché foncier.

A l'occasion de l'assemblée générale de l'opérateur foncier, Marc Moser a présenté les chiffres de l'activité de la Safer Grand Est sur l'année 2019 :

- Avec **32 613 notifications de ventes** représentant **75 744 ha**, la Safer Grand Est assure sa mission de transparence et de contrôle du marché foncier dans toute la région.
- Avec **4 343 ha de vente** hors forêts et bien ruraux, l'activité foncière de la Safer Grand Est a représenté **13 % du marché agricole**.
- Les préemptions, bien que nécessaires, sont très peu représentatives puisqu'elles concernent **4,2 % des surfaces achetées** en 2019 (soit 238 ha).
- **60** comités techniques départementaux se sont réunis pour orienter et attribuer le foncier. **4 179 projets** y ont été examinés et **1 202 projets** fonciers ont pu éclore sur nos territoires. Pour satisfaire l'ensemble des candidats, il aurait fallu **33 212 ha supplémentaires**.
- L'intervention de la Safer en faveur de l'installation a représenté **24 % des surfaces rétrocédées**. Ce nombre s'explique par un marché en constante augmentation et face auquel la Safer est impuissante ; celui des transmissions d'exploitations via des cessions de parts sociales.
- L'étude réalisée par la Safer Grand Est sur les transmissions de foncier sur la région hors Alsace (2018-2019) montre que **16 100 ha** ont été cédés au profit de tiers avec une prise de contrôle de **plus de 50 % de parts sociales** de l'exploitation agricole. **8 300 ha** ont ainsi changé de mains avec une prise de contrôle de plus de **90% des parts**. Ce nombre est supérieur aux surfaces rétrocédées par la Safer sur une année. Emmanuel Hyst, Président de la Fédération Nationale des Safer, a déclaré récemment à ce sujet que « la régulation doit être et rester la règle, pour plus de partage, plus de richesse humaine et économique. En cette période de crise, plus que jamais, il faut trouver le courage de rénover la régulation du foncier en l'étendant au marché des parts sociales ».

2020 sera, quant à elle, une année atypique. La Safer Grand Est reste vigilante par rapport à l'impact de la crise sanitaire notamment sur le marché viticole en Champagne et en Alsace. Des réflexions sont d'ailleurs engagées avec les représentants viticoles pour trouver de nouveaux outils de portage ou de financement. Enfin, parmi les actions marquantes, Marc Moser a annoncé le lancement en septembre prochain de « **La bonne parcelle** », une **plateforme d'échanges de terres et de prés**, soutenue par la Région Grand Est, pour permettre aux agriculteurs de regrouper leur parcellaire, l'optimiser et ainsi gagner en compétitivité.

Plus d'informations : www.safer-grand-est.fr